

EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

François Jacob, Thibaut Julian, Maya Lavault, Sophie Mentzel,

Marie-Clémence Régnier, Thierry Ozwald, Virginie Yvernault

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Nature de l'épreuve : explication d'un texte de langue française

Modalités de tirage du sujet : Le candidat ou la candidate tire au sort un billet comportant deux textes. Son choix est mentionné au début de sa prestation orale. Les billets proposés comportent les références de deux extraits de siècles et de genres différents. Le jury associe systématiquement un texte de la première modernité (XVI^e - XVIII^e siècles) à un texte de la seconde modernité ou de la période contemporaine (XIX^e - XXI^e siècles). Les deux ouvrages sont mis à disposition durant toute la durée de la préparation. Les candidats sont invités à lire assez rapidement les deux extraits et à ne pas se décider seulement en fonction du nom de l'auteur ou de la nature du passage pour choisir l'un ou l'autre texte. Ils peuvent s'aider de la consultation de l'ouvrage dans son ensemble et de l'appareil critique, pour ce faire.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Dictionnaire de langue française
- Dictionnaire des noms propres - Pierre Grimal, Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine
- Alain Rey (dir.), Le Robert Dictionnaire historique de la langue française

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : ouvrages sur lesquels porte le tirage du sujet

Étapes attendues de l'épreuve :

La présentation orale suit les étapes méthodologiques du commentaire linéaire, à savoir :

- Une introduction dans laquelle la candidate/le candidat présente l'extrait et le caractérise en mentionnant les éléments nécessaires à la situation du passage dans le volume. Une lecture intégrale de l'extrait est attendue. Si le jury ne nourrit aucune attente en termes d'interprétation dramatique, il se contentera de rappeler l'importance de lire le passage en y mettant le ton, en articulant et en respectant les liaisons ou encore la ponctuation, tous genres confondus d'ailleurs. La candidate/le candidat est ensuite invité.e à repérer les mouvements et les

articulations du texte en indiquant les bornes des différentes parties qu'il aura établies, avant de proposer une problématique synthétique, de laquelle découleront ses axes de lecture. Cette année, les examinateurs ont pu entendre des annonces de découpage du texte et des problématiques qui ressemblaient à des parties thématiques de commentaire composé. Il faut prendre garde à ce que la rhétorique déployée autour de la présentation des étapes du texte et le projet de lecture ne se confondent pas avec l'annonce d'un plan de commentaire composé délaissant l'approche linéaire, cardinale pour se conformer aux règles d'or de l'exercice.

- Un développement, qui constitue le corps de l'explication linéaire. La candidate/le candidat prendra soin de faire ressortir les principaux moments du texte soumis à l'étude en soulignant le passage d'une partie à l'autre grâce à une phrase de transition qui assurera à l'argumentation sa cohérence ainsi que sa fluidité. Cette année encore, quelques candidats n'ont pas suffisamment veillé à équilibrer leur temps de parole : l'introduction et le début du texte prenaient bien trop de temps en comparaison des dernières lignes du texte et de la conclusion, totalement survolée.

- Une conclusion, dans laquelle on dressera un bilan des principaux constats sur lesquels repose l'analyse. On y justifiera la pertinence de la problématique initialement énoncée. La candidate/le candidat s'efforcera de proposer une ouverture vers un autre passage de l'œuvre, d'autres textes du même auteur, d'autres œuvres appartenant au même courant ou à la période, ou encore liée au même thème ou à la même démarche. Attention au risque d'artificialité et de « placage » qui guette le candidat/ la candidate.

Cet été 2025 encore, l'épreuve de littérature tronc commun a été l'occasion pour plusieurs candidates et candidats de briller : le jury s'est beaucoup réjoui d'entendre d'excellentes prestations, conduisant à l'obtention de notes pouvant culminer à « 20/20 ». Trois 19, six 18 et six 17 ont également marqué un palmarès décidément très bon en tête de liste. Inversement, quelques mauvais résultats ont été constatés : trois 4 ou encore neuf 6. Dans ces cas-là, l'explication relevait bien souvent du commentaire paraphrastique, embrouillé, voire du contresens sur plusieurs passages. L'entretien n'a pas permis de rectifier le tir. 27,63% des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14 (27,93% en 2024), 65,2 % supérieure ou égale à 10. La moyenne générale de l'épreuve est stable : elle est passée de 11,4 l'an passé à 11,34, cette session, pour 183 admissibles (181 présents).

Le jury tient à remercier et à féliciter les candidates et les candidats qui ont, cette année encore, livré d'excellentes prestations tant par la finesse de l'analyse proposée que par l'effort de contextualisation littéraire, historique ou bien encore théologique et philosophique, éclairant le texte à raison. C'était le cas à propos de l'oraison funèbre de Bossuet, du rôle de Chénier pendant la Révolution française ou encore des spectacles de Cour où évoluait la troupe de Molière. S'il n'est pas attendu que les candidates et candidats détiennent une connaissance encyclopédique sur tout texte, rappelons qu'ils disposent, dans la majorité des cas, des ouvrages en entier, voire de notes critiques, qu'il est recommandé de lire et d'utiliser pour enrichir, préciser et éclairer la préparation comme l'exposé présenté. De ce point de vue, il faut que la préparation intègre impérativement l'emploi des dictionnaires et autres outils mis à disposition dans la salle de préparation. Ainsi d'un candidat qui a commis un contresens sur le mot « dervis », chez Voltaire, faute de regarder la note de renvoi. Commenter la lettre que Michelet adresse à Edgar Quinet, dans *Le Peuple*, sans expliquer de qui il s'agit et ne pas pouvoir situer

dans le temps les différents régimes politiques qui se succèdent depuis la Révolution française, voilà qui est problématique.

Néanmoins, on se réjouira, dans l'ensemble, de la maîtrise de la technique du commentaire et de l'emploi à propos des outils d'analyse littéraire, comme du souci d'une majorité de candidates et candidats de respecter le temps imparti à l'aide de chronomètres ou de montres.

Cependant, le jury souhaite inviter les futurs impétrants à prêter attention aux recommandations qui vont suivre dans un souci d'amélioration et d'enrichissement des commentaires présentés.

La durée de l'épreuve est une donnée essentielle de la prestation : les candidates et candidats doivent assurer leur commentaire en vingt minutes avant l'entretien avec le jury qui, lui, dure dix minutes. Le jury rappelle qu'il est primordial de respecter ces conditions pour faciliter l'organisation, au cordeau, de l'épreuve de français. En outre, cette exigence permet de garantir l'équité entre toutes et tous. Cette remarque est l'occasion de rappeler qu'il convient également d'équilibrer le commentaire entre les différentes parties qui le composent et qui auront été repérées par la candidate ou le candidat.

On attend aussi une connaissance et un commentaire de la prosodie, comme l'acquisition de réflexes permettant au candidat et à la candidate d'éviter de compter les pieds 3 fois et sur ses doigts. Si, compte tenu du stress inhérent à l'épreuve, une erreur ponctuelle est naturellement toujours possible, on ne peut en revanche admettre un flottement plus manifeste : reconnaître des heptasyllabes dans un poème de Verlaine entièrement rédigé en alexandrins. C'était là, si l'on peut dire, un véritable impair.

Ajoutons qu'il est nécessaire de commenter les décrochages énonciatifs et leurs effets : parenthèses, italiques, mots en langue étrangère, appels de note... De même, il convient de lire et de commenter les mises en exergue comme les didascalies, au théâtre. Précisons qu'il est inutile de lire les noms seuls, sauf s'ils sont accompagnés d'indications scéniques.

Le jury déplore que de nombreux « classiques » n'aient pas été choisis : ainsi de la poésie et du roman du XIX^e s., peu sélectionnés, toute proportion gardée. Pour autant, il est attendu, de celles et de ceux qui opteraient pour ces textes, un minimum de connaissances pour assurer le commentaire : la trame de l'intrigue, le nom des personnages principaux comme l'issue du récit font partie du bagage minimal à acquérir au terme de la khâgne. Mentionnons, cette année, Balzac, Zola, Dumas ou encore Giono, Voltaire ou encore Rabelais, dans une moindre mesure.

Sur un autre point, le jury est en droit d'attendre une connaissance des règles rhétoriques et du vocabulaire associé (péroraison, exorde, registres, attaque *ad hominem*...). Si une solide connaissance des figures de style et des outils d'analyse du discours littéraire est indispensable, de même qu'un langage adéquat pour décrire les choix stylistiques et métriques d'un passage, rappelons encore qu'une approche trop formaliste des textes n'est pas à privilégier. Combien de candidates et de candidats dressent un inventaire myope de ces figures sans même rendre compte « concrètement » de ce dont il s'agit dans le texte : récit d'une action, portrait, coup de théâtre... L'entretien sert bien souvent à rendre compte de tout ceci alors même que l'explication devrait commencer par cela.

Ancré dans un contexte épistémologique, dans la vie d'un auteur, dans un genre donné, dans des traditions littéraires ou encore un contexte historique, le texte a aussi un ou plusieurs

destinataire(s) et génère des effets. Au théâtre en particulier, il ne paraît pas légitime de passer sous silence le rôle du public, destinataire du texte, comme celui des personnages, certes muets, mais présents sur scène. C'est d'ailleurs l'occasion d'inviter les candidats et candidates à bien distinguer « soliloque », « monologue » et « longue » réplique adressée. En narratologie, il faut veiller à faire la part des choses entre narrateur, auteur, personnage. En poésie lyrique, le fameux « je poétique » ne se confond pas avec l'auteur, pas plus qu'avec l'humanité-tout-entière-depuis-la-nuit-des-temps. Dans tous les cas, il est souhaitable de commenter la dimension sensible, sentimentale, sensuelle (parfois même érotique !) d'un texte. Sur ce point, nous invitons les candidates et candidats à se montrer plus prolixes sur les effets sensoriels (sonores, musicaux...) des textes, en poésie évidemment, mais tous genres confondus en réalité.

De même, la lecture du texte, au moment de l'introduction, constitue un moment central, non seulement parce qu'il laisse entendre que l'on a compris le texte, mais aussi que l'on est en capacité de l'interpréter, en particulier au théâtre. Ajoutons que ce moment est partagé avec le public et le jury et que c'est là l'occasion de goûter, de savourer le texte, ce qui n'est pas rien. Enfin, nous invitons une nouvelle fois les candidats à rester pleinement concentrés et disponibles pendant les dix minutes de l'entretien, censé les aider à rectifier, compléter ou approfondir l'explication. Cette étape est réussie quand elle prend la forme d'un échange et que le candidat ou la candidate accepte d'écouter les questions posées pour ouvrir son commentaire à d'autres perspectives l'enrichissant ou lui correspondant tout simplement, en cas de contre-sens commis dans le commentaire.

Les examinatrices et examinateurs invitent le public à bien respecter les consignes fournies : nombre de personnes autorisées, principe de circulation et d'alternance (une personne ne monopolise pas la place pendant 2 tours consécutifs), attitude neutre.

Le jury espère que ces remarques et recommandations seront utiles aux futures candidates et futurs candidats. Il leur souhaite bon courage dans leur préparation et bonne chance lors de la prochaine session du concours.

*

Voici quelques exemples de billets tirés cette année par les candidates et candidats :

-Boileau, *L'Art poétique*, chant III, v. 1-37, « Il n'est point de Serpent... assez tost expliqué », p. 96-97.

-Beckett, *Oh les beaux jours*, « Un temps long... rien à faire », p. 11-13.

-Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Seconde partie, « Le premier qui ayant enclos... sitôt qu'il pouvait se passer d'elle », p. 94.

-Ponge, *Le parti pris des choses*, « Le Cageot », p. 38.

-Crébillon, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Lettre XII, « Que cette femme d'hier.... éclater sa faiblesse », p. 72-73.

-Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, « Le Confiteor de l'artiste », p. 9-10.

-Constant, *Adolphe*, « Son attachement semblait... devenue un lien », p. 90-91.

-Rostand, *Cyrano de Bergerac*, III, 7, « Vous ne m'avez jamais parlé comme cela ! ... Oui, c'est bien de l'amour », p. 183-184.

-Molière, *L'École des femmes*, « Il faut qu'en ami.... – C'est que je tousse », p. 68.

-Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, « Le Confiteor de l'artiste », p. 9-10.